



Grenoble, le 20 novembre 2013 – 10h45

# COMMUNIQUE DE PRESSE N°2

## Episode neigeux Point sur les conditions de circulation

En raison de l'alerte météorologique orange neige et verglas dans le département, les mesures suivantes ont été prises :

- **A 43 : la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes est interdite sur l'A43, dans le sens Lyon – Grenoble et Lyon – Chambéry ;**
- **A 48 : la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes est interdite** sur l'A48, dans les 2 sens, depuis 8 heures ce matin ;
- **RN85 : la circulation des poids lourds de plus de 26 tonnes est interdite** sur la RN85 (Rampe de Laffrey), dans les 2 sens, entre Vizille et la Mure et à partir de la Mure en direction de Grenoble, depuis 5 heures ce matin.

A l'heure actuelle, **la circulation routière est compliquée dans le Nord Isère** (secteur des Terres Froides, St Etienne de St Geoirs, St Jean de Bournay, Bourgoin-Jallieu, la Côte St André, la Tour du Pin, Pays Voironnais) **et dans les massifs de la Chartreuse, du Vercors et de Belledonne.**

**Le trafic ferroviaire est interrompu entre Grenoble et St André le Gaz et entre Grenoble et Lyon.** Des itinéraires de substitution sont mis en place et des bus sont affrétés.

**Dans le Nord Isère, 37 000 foyers sont privés d'électricité.** Les équipes d'ERDF sont sur place pour rétablir au plus vite la situation.

### Point sur les conditions météorologiques :

Météo France prévoit une amélioration de la situation dans l'après-midi avec transformation de l'évènement neigeux en pluie, qui devrait cesser en fin de soirée.

### Conseils de prudence :

- Soyez prudent si vous devez vous déplacer et privilégiez les transports en commun ;
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation ([www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr));
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)).

### **Contact presse :**

Préfecture de l'Isère : [communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)